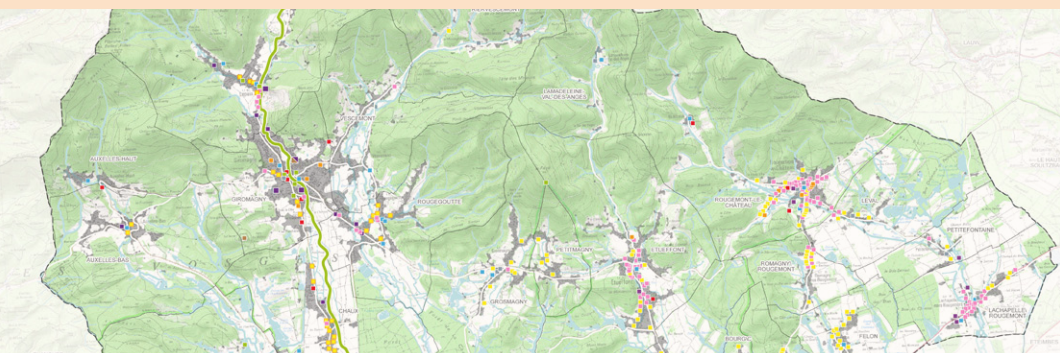


Le patrimoine

Le Code de l'Urbanisme a doté le PLUi de textes permettant :

- la sauvegarde des ensembles urbains et la protection, la conservation et la restauration du patrimoine culturel ;
- l'identification des éléments à protéger, mettre en valeur ou requalifier ;
- la définition, le cas échéant, de prescriptions de nature à assurer leur protection.

Les collectivités peuvent ainsi, en fonction de leurs ambitions, déterminer des objectifs de protection, de conservation et de restauration du patrimoine culturel et exprimer une véritable politique patrimoniale à l'échelle de l'ensemble du territoire communautaire.



Un patrimoine varié, réparti dans l'ensemble des communes du piémont

Le patrimoine du piémont vosgien est le fruit d'influences, d'époques et d'occupations territoriales divers. L'ensemble de ce patrimoine a acquis des statuts et une visibilité variable allant des immeubles classés aux éléments archéologiques encore enfouis, en passant par les bâtiments non reconnus et le petit patrimoine fait de détails architecturaux remarquables.

Cet ensemble, à l'intersection de différentes thématiques du PLU (habitat, économie, tourisme, équipements et loisirs, paysage, mobilité, espaces publics), est le fruit d'une histoire, dont les traces constituent les bases d'un cadre urbain, cadre du vivre ensemble. Le patrimoine peut ainsi être fédérateur des actions à entreprendre dans un territoire, en leur conférant une continuité historique.

Ce patrimoine est essentiellement lié à trois périodes distinctes qui ont laissé ces traces dans le territoire :

- une période médiévale et agricole jusqu'au XIV^e siècle ;
- l'ère de l'exploitation du minerai de plomb argentifère en particulier entre le XVI^e et XVII^e siècle ;
- le développement de l'industrie textile de la fin du XIX^e siècle aux années 1960.

Cette histoire locale a laissé des traces dans les paysages naturels et urbains de l'ensemble des communes sur lesquelles doit s'ériger l'histoire de demain. Ces traces sont les repères sur lesquels s'appuient les habitants pour transmettre leur propre histoire et pour donner un sens aux continuités et aux ruptures inhérentes à la vie locale. Elles ont ainsi un rôle majeur qui dépasse le simple embellissement des cités.

À gauche : carte de repérage du bâti à caractère patrimonial / couvent Saint-Nicolas (AUTB)

La faiblesse du patrimoine « officiel », mais quelques ensembles remarquables

Peu d'éléments sont classés ou inscrits, mais quelques-uns sont en mesure de porter une dynamique culturelle et touristique spécifique.

4 éléments bâtis sont classés monuments historiques ou inscrits à l'inventaire de ces monuments :

- le monument commémoratif de la réunion de l'Alsace à la France en 1648, situé à Giromagny ;
- le fort Dorsner, situé sur les communes de Giromagny et d'Auxelles-Bas ;
- l'ancienne forge d'Etueffont, actuellement musée, inscrite partiellement au titre des monuments historiques, en particulier la forge et le métier à forger ;
- l'ensemble des ruines du château médiéval de Rougemont-le-Château.

Deux sites sont classés au titre de monuments naturels :

- le Ballon d'Alsace, à la jonction de 4 départements (Vosges, Territoire de Belfort, Haute-Saône et Haut-Rhin) ;
- le site de la pierre écrite à Vescemont.

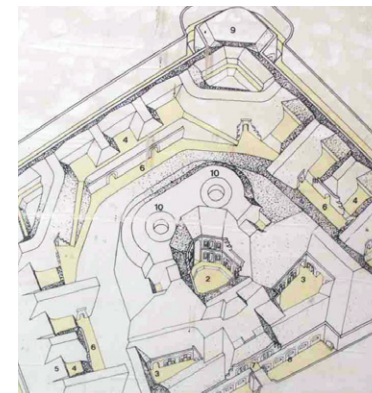
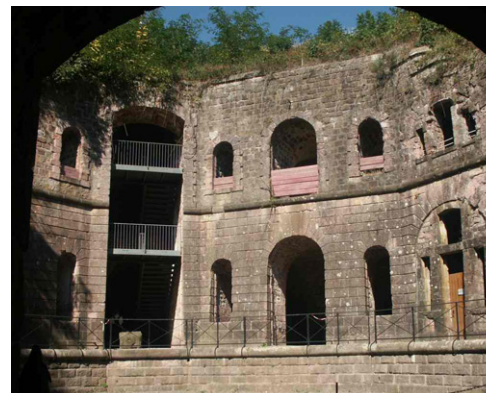
Parmi ces ensembles répertoriés, le Ballon d'Alsace, candidat au label Grand site de France, le fort Dorsner, et, dans une moindre mesure, la forge musée ou les ruines du château de Rougemont, sont en capacité d'encourager une dynamique de développement touristique favorable à l'attractivité de l'ensemble des Vosges du Sud.

Le patrimoine habité, un bâti à réemployer sans le dénaturer

L'habitat est probablement la partie la plus visible du patrimoine des Vosges du Sud. La majorité de ce patrimoine est utilisé. Dans un état très variable (réhabilité, transformé, vacant, ayant besoin de restructuration pour le remettre aux conditions d'habitabilité d'aujourd'hui), ce patrimoine participe à la constitution de l'identité de ce territoire.

Plusieurs catégories se dégagent dans cet ensemble du patrimoine habité. Elles peuvent faire l'objet de recommandations particulières pour maintenir leurs particularités, leur implantation dans l'espace urbain, les volumes, les éléments architecturaux qui les caractérisent.

Les patrimoines les plus visibles dans le paysage sont essentiellement de deux ordres : celui lié à l'aventure du textile et plus largement de la petite industrie locale, ses maisons de maître et son habitat ouvrier, et celui, caractéristique d'une agriculture montagnarde ou des premières plaines du territoire. S'ajoute à ces deux catégories principales, les maisons de maître construites pour un usage de villégiature fin XIX^e et début XX^e, ainsi que l'IME St Nicolas, ancien couvent, constitué de bâtiments exceptionnels, dont les caractéristiques font aussi l'attrait du lieu.



Le fort Dorsner : vue de la cour intérieure (AUTB) et axonométrie de l'ouvrage (DR)



L'ancienne forge d'Etueffont, aujourd'hui musée (AUTB / DR)



Vue aérienne du sommet du Ballon d'Alsace (DR)

Les maisons de maître, un patrimoine issu essentiellement de l'aventure textile

Les maisons de maître sont constituées d'ensembles cossus, isolés des constructions voisines, souvent en retrait de l'espace public et implantés au cœur de domaines privés (parcs, jardins). Ces ensembles sont principalement situés à Giromagny, Lepuix, Rougegoutte, Vescemont, Etueffont et Rougemont-le-Château.

Leur intérêt patrimonial tient à la relative rareté de ce type d'édifice, à la qualité de leur architecture et à leur 'mise en scène' au sein de l'espace urbain des communes ou de parcs paysagers.

La vocation de ces ensembles est variable : de la propriété ou copropriété résidentielle au siège d'entreprise, en passant par le support d'activités sociales ou éducatives.

Veiller au maintien de ces ensembles très visibles participe à la qualité du paysage urbain des communes. Certains bâtiments, tels que le château Leguillon à Vescemont, peuvent également contribuer au développement des activités touristiques.

L'habitat ouvrier, un autre aspect des anciennes activités textiles

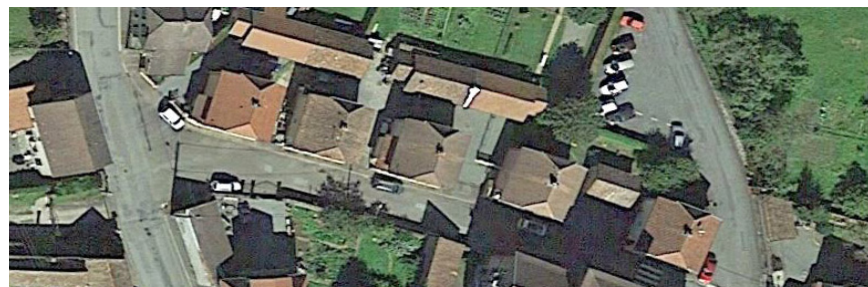
L'habitat ouvrier est essentiellement présent dans les villes où siégeait l'industrie textile, Giromagny, Lepuix, Anjoutey, Etueffont, Rougemont-le-Château, ainsi qu'à St Germain le Châtelet. Ces ensembles modestes étaient initialement destinés à loger les ouvriers des entreprises locales.

Cet habitat ne prend pas forcément les formes classiques de deux logements mitoyens, accompagné d'un jardin. Mais, rarement isolé, ce type d'habitat forme des ensembles alignés, composant parfois une rue entière. La répétition des rythmes organise une cohérence d'espace et d'urbanisation tout à fait caractéristique.

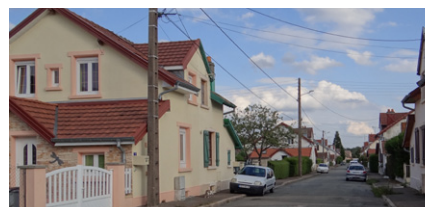
L'intérêt patrimonial réside dans le témoignage d'une histoire industrielle et urbaine caractéristique de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle. Il est important d'en garder la symétrie constructive et la cohérence des constructions les unes par rapport aux autres.



Maisons de maître à Rougemont-le-Château (AHPVS) et Giromagny (AUTB)



La cité ouvrière de la rue des Écoles à Giromagny (Google earth)



Habitat ouvrier rue à Giromagny (en haut), Rougemont et Anjoutey (en bas) (AHPVS / AUTB)

Les anciennes fermes, des volumes omniprésents dans le piémont

Les anciennes fermes sont de grands volumes bâtis d'un seul tenant ou complétés d'annexes autour d'une cour. Ce type de bâtiment est répandu dans toutes les communes des Vosges du Sud et plus largement dans tout le piémont, avec une présence accrue dans les communes plus rurales.

En dehors de quelques rares fermes ayant encore une activité agricole, ces bâtiments sont aujourd'hui dans leur grande majorité occupés comme habitation. Leur état est variable : tantôt bien conservées et réhabilitées, tantôt dégradées et transformées, au risque de dénaturer leur aspect initial, en privilégiant les aspects pratiques à l'esthétique.

Les évolutions envisageables de ce type de bâtiment, lors de travaux d'amélioration de leur habitabilité, méritent certaines précautions pour maintenir leur qualité patrimoniale.

Les maisons de ville, un bâti qui structure le paysage urbain

Les maisons de ville sont des immeubles résidentiels qui forment le paysage urbain des centralités des bourgs. Alignés sur la voie publique, mitoyens ou isolés, ils présentent des caractéristiques de hauteur et de composition de façades variées. Ils sont essentiellement présents dans les communes de Giromagny, Rougemont le Château et Lachapelle-sous-Rougemont. Ils accueillent parfois une activité de commerce ou de service en rez-de-chaussée.

L'intérêt de ces immeubles tient à leur grande visibilité dans le paysage des rues et leur rôle de structuration de l'espace urbain par leur alignement.

La reconquête de ces immeubles est essentielle, tant pour les activités de service ou de commerce que pour leur fonction résidentielle. Leur réhabilitation devra prendre soin de leurs caractéristiques architecturales et de l'équilibre visuel des façades, en soignant par ailleurs les enseignes.

Les mines, un patrimoine culturel et touristique à valoriser

De l'activité minière, il subsiste un immeuble emblématique, la Maison Mazarin, construite en 1517, qui domine la Place des Mineurs à Giromagny, et qui tenait lieu de maison de justice des mines. D'autres éléments plus discrets, physiques (habitat de mineurs, lieux-dits, entrées de mines, haldes, et sensibilité du sol aux risques miniers), ou muséographiques (outils, wagonnets, plans des mines, ouvrages et archives), témoignent également de cette activité.

Les secteurs concernés sont Giromagny, Lepuix, Auxelles-Haut et Lamadeleine Val-des-Anges. Répertoriés dans une brochure, ces éléments font l'objet d'un circuit de visite. Ils constituent incontestablement un atout dans la connaissance historique du territoire et son attractivité touristique, et pourraient être davantage mis en valeur.



Anciennes fermes à Anjoutey, Auxelles-Bas, Lachapelle-sous-Chaux et Saint-Germain-le-Châtelet (AUTB / AHPSV)



Maisons de ville à Giromagny et Lachapelle-sous-Rougemont (AUTB / AHPSV)



Maison Mazarin à Giromagny / balisage / entrée de galerie à Auxelles-Haut (AUTB / CRBST)

Les ouvrages militaires, partie prenante du système défensif belfortain

Par sa situation de frontière à la fin du XIX^e, Giromagny a tenu un rôle important dans le système défensif de la place de Belfort, au carrefour de la route du Ballon d'Alsace et du contournement Nord de Belfort. Les lieux ont été également le théâtre de combats importants au cours des deux derniers conflits mondiaux.

Deux ensembles importants témoignent de cette dimension :

- le fort Dorsner, dont l'usage culturel est de plus en plus développé, nécessite des aménagements et entretiens constants ;
- les anciennes casernes à Giromagny, diversement occupées, méritent d'être confortées, en particulier face au regain de fréquentation de ce quartier, avec le nouveau centre socio-culturel « Espace la Savoureuse ».

D'autres éléments plus ponctuels (monument des démineurs au Ballon d'Alsace, pont Arromanches à Chauvillier...) rappellent l'histoire militaire du territoire.



Anciennes casernes à Giromagny, en partie réhabilitées (AUTB)

Les édifices culturels, repères dans la composition des villages

Même si aucun d'entre-eux n'est classé, les églises et autres édifices culturels constituent d'importants points de repères visuels dans les villages du piémont, dont certains sont peu mis en scène dans l'espace urbain. D'autres édifices plus particuliers sont également à mentionner : l'ancien couvent St Nicolas à Rougemont-le-Château, quelques chapelles et de nombreux calvaires ponctuant le territoire de la communauté de communes.



Église St Martin à Chauvillier (AUTB) / Chapelle St Nicolas à Rougemont-le-Château (AHPSV)

Le petit patrimoine

Outre les calvaires, de nombreux ouvrages agrémentent l'espace public des communes, en bordure ou à l'intersection de voies, ou encore sur des places publiques (fontaines, lavoirs, balances). Ces éléments sont des parties de la mémoire des lieux et des usages passés. Là encore, malgré leur entretien, leur mise en scène dans l'espace public fait souvent défaut. Conforter ces points de repère participe de l'agrément et l'embellissement des communes.



Fontaine à Petitmagny / ancienne balance à Anjoutey (AHPSV)

Le patrimoine

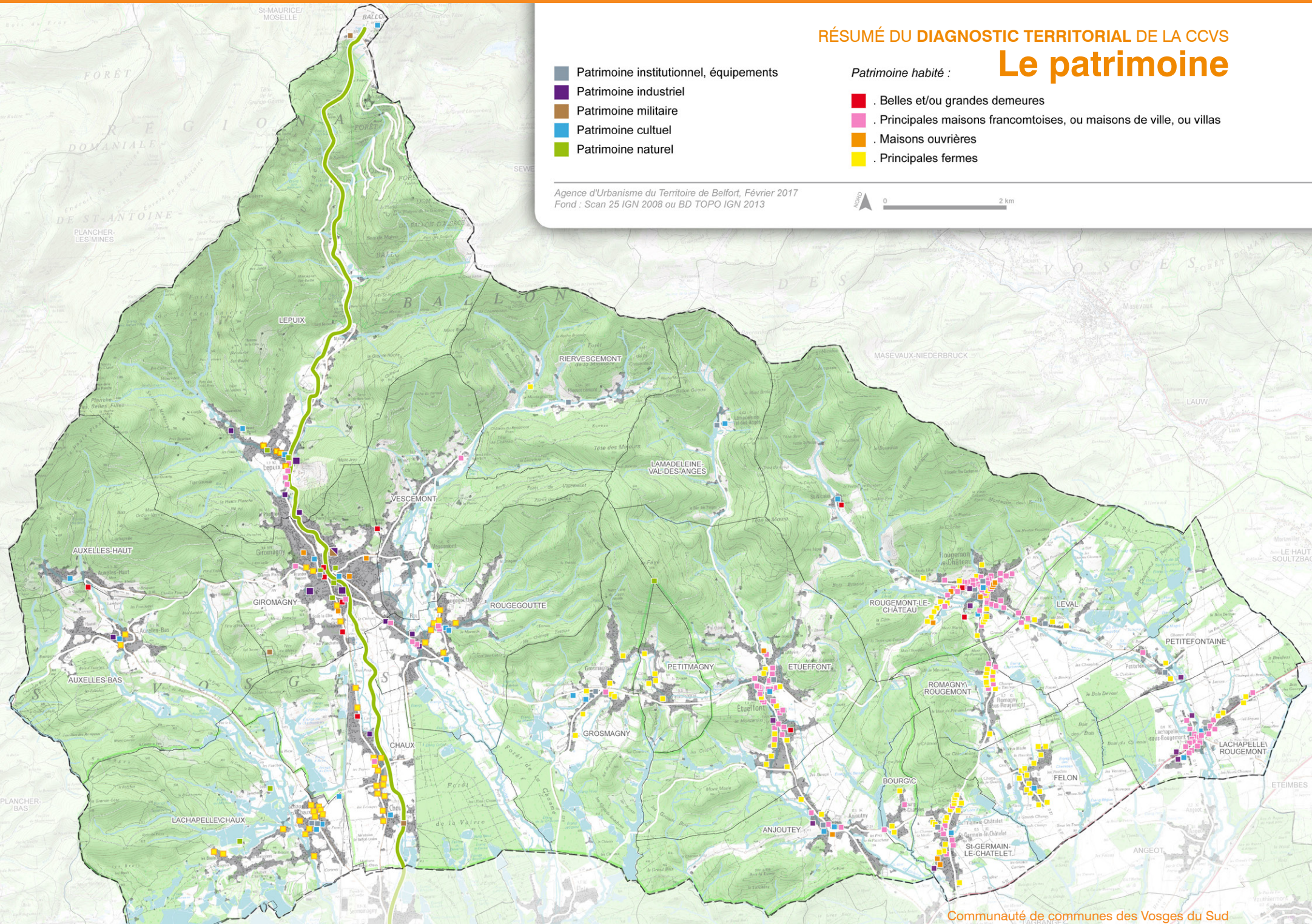
- Patrimoine institutionnel, équipements
- Patrimoine industriel
- Patrimoine militaire
- Patrimoine culturel
- Patrimoine naturel

Patrimoine habité :

- . Belles et/ou grandes demeures
- . Principales maisons francomtoises, ou maisons de ville, ou villas
- . Maisons ouvrières
- . Principales fermes

Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort, Février 2017
Fond : Scan 25 IGN 2008 ou BD TOPO IGN 2013

0 2 km



Le patrimoine

ATOUTS

- Une grande distribution du patrimoine sur tout le territoire de la CCVS.
- Un seul patrimoine transversal qui touche des thématiques multiples.
- Quelques ensembles bâtis importants qui peuvent jouer des rôles variés, fédérateurs pour l'ensemble de la CCVS.
- Des actions publiques ou associatives, déjà présentes à différentes échelles (locale, intercommunale).
- Un patrimoine naturel exceptionnel, d'intérêt national (Ballon d'Alsace).

FAIBLESSES

- Une dispersion qui nécessite des choix d'intervention.
- Des éléments patrimoniaux à l'abandon, sans perspective d'avenir.
- Absence de vision globale sur le patrimoine industriel.
- Réflexion insuffisante sur les capacités de transformation de l'habitat traditionnel agricole.
- Peu de valorisation des éléments existants.

OPPORTUNITÉS

- Mutations foncières à saisir.
- Opération de réhabilitation en cours sur l'ex CCHS.
- Opération Grand site pour le Ballon d'Alsace, source de valorisation du patrimoine naturel.
- La dynamique de revitalisation du centre bourg de Giromagny et de valorisation des espaces publics comme mise en scène du patrimoine.
- La nécessité d'une économie foncière et de réinvestissement des espaces bâtis.

POINTS DE VIGILANCE

- Dégradation et vacance du patrimoine habité.
- Mutation et devenir de certaines maisons de maître (Mazarin, Leguillon).
- Capacités financières de la population pour l'entretien et la réhabilitation ou transformation du patrimoine.
- Capacités de transformation des anciens espaces industriels.
- Fragilisation des anciens jardins (Roseaie et Parc Gantner) par arrêt de leur gestion et mutations probables.

PRINCIPAUX ENJEUX IDENTIFIÉS

- La prise en compte de la **dimension multi thématique du patrimoine** et de son rôle dans l'habitat, l'économie, le tourisme, la culture, les équipements et services et l'environnement.
- La **réintégration du patrimoine dans l'espace urbain** et le quotidien de la ville, gage de sa pérennité.
- La **réadaptation du patrimoine habité** aux exigences de confort actuelles et la préservation de ses spécificités architecturales.
- La valorisation des éléments essentiels du **patrimoine industriel et militaire**.
- La réintégration du **petit patrimoine** au sein des espaces publics.



Communauté de communes des Vosges du Sud